



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU
PUY-DE-DOME

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **27**

Procurations : **4**

Nombre de conseillers
absents : **2**

OBJET :
**Attribution marché de
travaux de réparation et
d'aménagement de la
Voirie et des Réseaux
Divers (VRD)**

SEANCE DU MARDI 24 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 24 octobre 2023 à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le
mercredi 18 octobre 2023 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie, sous
la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,
Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Vincent PETITJEAN,
Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA,
Pepa CAENEN, Thierry BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Christophe
MANKA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Serap ALP, Farida LAID, Bernard
DUNIAT, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU
Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Didier STURMA à Isabelle FUREGON,
Michel COMBRONDE à David DEROSSIS
Monique MORENO à Martine MUNOZ,
Yoann BENTEJAC à Eric BOUCOURT,

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR
Bétul SIMSEK

Secrétaire de séance :

Monique DURAND-PRADAT

ATTRIBUTION MARCHÉ DE TRAVAUX DE REPARATIONS ET D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE ET DES RESEAUX DIVERS

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** le Code de la Commande Publique ;
- **Vu** la délibération n°20 du 27 juin 2023 par laquelle le Conseil Municipal a autorisé la constitution d'un groupement de commandes avec la Communautés de communes Thiers Dore et Montagne pour le marché de travaux en vue de la réalisation de réparations et d'aménagement de la voirie et des réseaux divers ;
- **Vu** l'avis de la Commission des marchés en procédure adaptée du 13 octobre 2023 ;
- **Considérant** qu'une consultation a été lancée sous la forme d'un marché en procédure adaptée avec une mise en ligne le 31 août 2023 sur la plateforme de dématérialisation Centreofficielles.com et envoi au Journal des Annonces Légales (JAL) Lemoniteur.com ;
- **Considérant** que la remise des offres était prévue le 6 octobre 2023 et que trois offres ont été réceptionnées dans les délais ;
- **Considérant** que lors de sa réunion du 13 octobre 2023, la Commission des Marchés en Procédure Adaptée (CMAPA) a analysé les offres reçues conformément aux critères figurant au règlement de la consultation et a donné un avis favorable à l'unanimité pour attribuer le marché à l'entreprise COLAS France (63370 LEMPDES) ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A LA MAJORITE AVEC 25 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS (Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Alp SERAP, Farida LAID, Bernard DUNIAT) :

- **Attribue** le marché de travaux de réparation et d'aménagement VRD à l'entreprise COLAS FRANCE (63370 LEMPDES) pour une durée d'un an reconductible 3 fois, avec un montant minimum de commandes annuelles de 100 000 euros HT et un montant maximum de commandes annuelles de 500 000 euros HT pour la Ville de Thiers, et un montant minimum de commandes annuelles de 30 000 euros HT et un montant maximum de commandes annuelles de 200 000 euros HT pour la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne ;
- **Autorise** le Maire à signer le marché ainsi que tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,



Monique DURAND-PRADAT

le Maire,



Stéphane RODIER